

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
jeudi 4 avril 2013

Caisse d'Epargne - Place de Verdun - 05000 GAP

Étaient présents

BEAUREPAIRE François
BERLAND Thierry
BLANDO Michel
BONTRON Jean-Claude
BRIOLLE Jean-Pierre
BRUN Christian
BRUTINEL Claudine
CHIAPPINO Daniel
COLOMINES Jacques
DARMEDRU Line
DAUMAS Pascal
DAUNAY Laurent
DUMANOIS Cécile
EYRAUD Jean-Claude
FRAIZY Jean-Joël
GEIGER Nicolas
GIMBERT Yves
GONNET Patrick
GRAGLIA Christian
GUILLORY Hugues
HEBRARD Philippe
HUBERT Nicolas
JAMAL Myriam
JULES Stéphane
LEFEBVRE Jérôme
MARCHELLO Luc
MARTOIA Raphaëlle
NECTOUX Brigitte
NICOLAS Rachel
PHILIPPE Denis
QUERO Claudine
SOULIER Janine
TANGUY Mickaël
TOURNEUX Chantal
VANDENBAVIERE Denis
ZANEBONI Bernard

GE gestion 05
Caisse d'Epargne PAC
Mutuelle de France 04-05
ACSSQ
Comité d'expansion DBD
Les PEP 05
Mission Jeunes 05
CDOS 05 et CdD Pays Gapenç.
Direccte UT 05
SMITCOM Embrunais-Savinois
ADSCB et Ludambule
Chadenas Embrun
APF Services accompagnement
Mutuelle Action Sociale 04-05
Udess 05
Adrets
La JPA 05
Les amis abbaye de Clausonne
UTL de Gap
ADELHA
UDAF
ACSSQ
Collectif Utilité Sociale
Directeur Pôle Emploi 04-05
Le Lap
MJC Briançon
SCIC ODCVL Chatelrêt
CODES 05
Représentant Karine Berger
Mutualité Française
Mutualité Française
Fédération ADMR
APPASE Hébergement
Coodyssée
Adapei - La Source
MGEN

Étaient excusés

ALLIX Laurence
ALOISIO Christophe
BACH François
BERNARD-REYMOND Pierre
CHASSAIN Jean-François
CLAUSIER Catherine
COSTORIER Rémi
DAVANCEAU Gérard
DAVID Gilbert
DELMAS Bernard
DENIS Pierre
DESOUTTER Cathy
DIDIER Roger
DUMONT David
DUPONT Julie
DUSERRER Jean-Yves
ESTIVALS Fabien
FAURE Michel
FELDTRAUER Danièle
FROMENT Noël
FROMM Gérard
GALLY Jean-Paul
GIRAUD Joël
GUGLIELMINO Anne
HORGUES-DEBAT Jean
LAFAY Didier
LAGER Gilbert
LAMBERT Bernadette
LAUNAY Sylvia
LEROY Maurice
LOTIGIE Christophe
MESSAGER Sylvie
MOUGEL Sylvain
NIVOU Christine
PARA-AUBERT Monique
PASTOR Marie-Jeanne
PRECARDI Maurice
RAZZOUK Michel
ROUX Huguette
SIRI Richard
TREGAN Michèle

Directrice MAS 04-05
Profession Sports
Fondation Edith Seltzer
Sénateur
MAIF
ALPAJE
Conseiller général
La Petite Ourse
Direccte UT 05
CPIE Haute Durance
Conseiller général
Uniformation
Maire de Gap
FCPE
Profession Sports
Président du Conseil général
Centre de Ressources Hts Pays Alps
Président de la Cress Paca
Auberge Jeunesse Serre Chevalier
Adréa Mutuelle
Maire de Briançon
IDeal Acte
Député
Autonome de solidarité laïque
Adrets
CRFCK L'Argentière
OCCE 05
Coopérative des artisans du Queyras
CPE Alpes du Sud
Terre de liens
Secrétaire général Préfecture
Secours Catholique
DDCSPP
Conseillère régionale
CASDEN-BP
Directrice de l'OPH 05
Hautes-Alpes Emploi Relais
CEMBREU
Directrice ADFPA 05
Conseiller général
Conseillère régionale
Euroscope
Les jardins du Buech
SCIC Pile ou Versa

Le président de l'Udess 05 Yves Gimbert ouvre la 6^e assemblée générale à 17h15 en remerciant tous les participants et l'accueil de la Caisse d'Épargne, banque coopérative, membre de l'Udess 05.

Il salue la présence de plusieurs invités, notamment le directeur du travail Jacques Colomines, représentant le préfet, le directeur de Pôle emploi, Stéphan Jules et la directrice de la Mission Jeunes Claudine Brutinel.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il rappelle que cette année il n'y a ni élection ni proposition de modification des statuts

L'an prochain, il y aura le renouvellement du CA et peut-être l'adaptation des statuts aux évolutions extérieures à l'Udess : la loi cadre, les statuts de la Cress. D'autres motifs pourront conduire éventuellement le CA à proposer l'évolution des statuts afin qu'ils correspondent mieux au projet de l'union départementale.

La loi devrait définir

- > le périmètre de l'ESS
- > les compétences des Cress, dont l'Udess est à la fois membre et représentant territorial,
- > les modalités d'appartenance (ou d'adhésion) des entreprises de l'ESS aux Cress et donc à l'Udess

1. Rapport d'activité 2012

Les secrétaires généraux Hugues Guillory et Myriam Jamal présentent l'activité de l'Udess 05 en 2012. Le rapport remis aux participants et joint au présent PV se décompose en 6 chapitres :

1. Avant propos du président
2. Le fonctionnement statutaire : AG, CA, bureau, commissions, adhésions
3. La mise en œuvre du programme d'action
4. Le dialogue social territorial : la CPID 05
5. Le 7^{ème} Forum de l'ESS des Hautes-Alpes
6. Les moyens

A l'issue du rapport, le président invite Jacques Colomines, directeur du travail, représentant le Préfet des Hautes-Alpes, à s'exprimer sur l'activité de l'Udess 05, avant que celui-ci quitte la réunion pour faire face à d'autres obligations.

Jacques Colomines expose quels sont les spécificités, le rôle et la place de l'ESS dans l'économie et il salue le travail effectué par l'Udess 05.

2. Rapport financier 2012 et proposition d'affectation du résultat

Le trésorier Christian Brun commente le rapport financier remis aux participants et joint en annexe du présent PV.

Le compte de résultat 2012 fait apparaître un **excédent de 2 164,49 €** que le trésorier explique ainsi :

- l'embauche du chargé de mission a du être retardée de 3 mois,
- le CA a décidé de conclure un contrat de professionnalisation en CDI,
- certaines actions ont été reportées sur 2013

Toutes ces mesures ont généré automatiquement des économies. Cette situation a conduit le CA à

- reporter sur 2013 une bonne partie des financements perçus en 2012, soit 21 000 € (compte 6894 - Engagements à réaliser sur subventions affectées)
- proroger le plan d'action 2012-2013, qui devait s'achever le 30 juin 2013, jusqu'au 31 décembre 2013.

Autre source d'économie et de satisfaction, l'installation depuis le 1er octobre au 8 avenue Lesdiguières, dans des locaux partagés et mis à la disposition (par convention) avec la Mutuelle d'Action Sociale 04-05.

Le CA propose à l'AG d'affecter en report à nouveau le résultat 2012 qui s'élève à 2 164,49 €, le cumul du compte report à nouveau s'établissant à 2 958,26 €.

Bilan 2012		Affectation	
Report à nouveau	793,77	Report à nouveau	2 958,26
Résultat 2012	2 164,49		
Total	2 958,26	Total	2 958,26

3. Rapport de la commission de contrôle des comptes

Jean-Claude Bontron donne lecture du rapport.

« Nous soussignés M. Bontron Jean-Claude et M. Blando Michel, membres de la commission de contrôle des comptes, nous sommes réunis ce jour 4 avril 2013 afin d'examiner les comptes comptables de l'union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes, en présence de M.M. Brun Christian, trésorier, Eyraud Jean-Claude, vice-président, Gimbert Yves, président.

Nous avons examiné différents comptes pour lesquels toutes les pièces justificatives sollicitées nous ont été fournies, notamment les bordereaux d'adhésion des cotisants et les justificatifs de versement des cotisations pour un montant de 3530 €.

Ont également été examinés des bordereaux d'opérations diverses, les relevés de banque, des pièces justificatives de dépenses et recettes.

nous n'avons relevé aucune anomalie sur les documents et pièces justificatives examinés et donnons un avis favorable à l'approbation des comptes et quitus au trésorier. »

4. Rapport moral et d'orientation

En introduction, le président Yves Gimbert indique que si la première partie du rapport relève de l'appréciation subjective (il s'agit de dire "Comment va le moral des troupes ?"), la seconde consiste à préciser "Où en est le projet de l'Udess 05 ?"

L'union départementale fonctionne bien comme cela a été démontré dans les rapports précédents. Le CA et le bureau respectent les règles et l'esprit des statuts. Les principaux changements par rapport à la précédente AG sont tous positifs :

- le contrat de prestation passé avec un consultant pour le forum
- l'embauche du chargé de mission (l'Udess est devenue employeur)
- l'installation dans un local « en propre ».

Ces moyens nouveaux n'ont pas eu pour effet de désengager les administrateurs bénévoles notamment les membres du bureau qui sont les plus impliqués dans la vie de l'association.

Au plan national, nous sommes toujours dans un contexte difficile mais globalement favorable à l'ESS. C'est une situation un peu schizophrénique, les inquiétudes pouvant l'emporter sur l'optimisme si l'on observe le moral des responsables des structures de l'ESS.

Nos structures contribuent pour une large part à l'amortisseur social français mais elles craquent et cèdent sous le poids de la charge parce que l'argent public se fait rare : faire autant, sinon mieux, avec moins !

Le 24 mars 2013, le président du CN.Cress en appelait au président de la République pour qu'il tienne ses engagements, estimant que soutenir l'ESS c'est contribuer au redressement du pays :

- "L'ESS permet d'optimiser l'utilisation des ressources publiques dans le cadre d'une politique de développement de l'emploi".
- "En 5 ans, la contribution de l'ESS à la croissance de l'emploi privé a été de 26,5 %, soit 1 emploi sur 4 créé entre 2006 et 2010".
- "L'ESS est un acteur décisif de l'innovation et de compétitivité des territoires les plus en difficulté".
- "Les 26 Cress sont autant de points d'appui disponibles pour le déploiement d'une politique ambitieuse et renouvelée de développement de l'ESS et de relance de l'entrepreneuriat social".

L'Udessa est pleinement concernée par cette présentation du potentiel de l'ESS, notamment l'effet de levier territorial que peuvent apporter les Cress et donc l'union départementale.

C'est là un des enjeux de la **loi cadre** en préparation. Le ministre Benoît Hamon a annoncé que le texte sera présenté en juin au conseil des ministres pour une lecture au Parlement à la session de septembre.

Le Conseil économique, social et environnemental a donné un avis qui n'est pas franchement favorable au développement des Cress et plus largement à l'organisation territoriale de l'ESS.

Nous pensons qu'il faut

- sortir de l'opposition entre structuration nationale (verticale) et structuration territoriale (transversale)
- convaincre les représentants nationaux qu'une entreprise de l'ESS vit et se développe si elle peut s'appuyer sur les 2 structurations.

L'an dernier, nous avons conclu ce rapport en affirmant notre conviction que l'ESS sera l'objet d'une loi en espérant

- qu'elle soit précédée d'un vaste débat citoyen
- et que, dans ce débat, les organisations nationales de l'ESS soient à la hauteur des enjeux et sachent valoriser le potentiel que recèlent les acteurs ESS.

Edgar Morin dans son livre « La Voie. Pour l'avenir de l'humanité » aborde d'autres alternatives : mondialisation/démondialisation, croissance/décroissance... Il considère qu'il « faut à la fois mondialiser et démondialiser, croître et décroître, développer et envelopper, conserver et transformer ».

« Il faut développer à la fois le global et le local sans que l'un dégrade l'autre. Il faut développer à la fois le dé-territorialisé et le re-territorialisé. Du même coup, le monde humain vivrait en spirale, retournant partiellement au passé (c'est-à-dire aux paysans, aux villages, à l'artisanat) pour mieux aller vers le futur. »

Espérons que la loi cadre l'ESS s'inscrive dans ce changement de voie.

Rapport d'orientation : où en est le projet de l'Udessa 05 ?

Le plan d'action présenté l'an dernier est en cours de réalisation. Les rapports d'activité et financier font état de l'avancement du programme jusqu'au 31/12/12. Etant donné le retard pris au démarrage (décision tardive de la Région pour contribuer au financement, embauche, recherche de local), le CA a décidé de prolonger sa mise en œuvre de 6 mois, soit jusqu'au 31/12/13.

Notre action concernant les emplois aidés s'est adaptée aux changements qui sont intervenus :

- le lieu d'échanges que nous demandions existe et a commencé à fonctionner : c'est la CDEI présidée par le Préfet en lien avec la Direccte et les acteurs publics de l'emploi
- l'Udessa s'engage à participer à la réussite des nouveaux dispositifs « emplois d'avenir » et « contrats de génération ».

Aujourd'hui, nous présentons les **orientations et les principales actions de 2014**. Elles ont été retenues par le CA pour que l'AG en débattre et y apporte des corrections si nécessaire.

Le plan d'action 2014 sera élaboré par le CA en septembre 2013 puis communiqué aux financeurs publics.

On conserve la même architecture que le programme précédent avec 3 axes

1. Représentation
2. Promotion
3. Soutien et développement

La représentation, qui reste indispensable et qui inclut le travail d'animation de réseau, ne sera pas retenu au titre des financements de la Région et de l'Etat (via la Datar).

Les 2 autres axes seront poursuivis en ayant le souci de la complémentarité et de la coopération avec nos adhérents, avec la Cress et avec nos partenaires comme Uniformation, l'Usgeres, les services de l'Etat...

En matière de promotion de l'ESS sur le département, l'Udess 05 envisage ainsi :

- La reconduite de son évènement fédérateur : le 9^{ème} forum de l'ESS
- L'enseignement de l'ESS au sein des établissements secondaires et universitaires du 05
- Une campagne de sensibilisation sur la loi cadre de l'ESS
- Une modélisation de l'expérience Udess 05 dans le but de la diffuser et de la promouvoir
- La refonte de son site internet www.udess05.org

En matière de soutien et de développement aux acteurs de l'ESS, l'Udess 05 souhaite s'engager :

- Dans la poursuite des petits-déjeuners, face aux besoins de partage d'expériences et d'échanges des dirigeants responsables de l'ESS
- Dans le pilotage et l'essaimage du projet passerelle qui est porté avec le Collectif des actions d'utilité sociale des Hautes Alpes
- Dans la poursuite de son action pour l'émergence et l'accompagnement des potentiels pôles territoriaux de coopération économique ainsi que toute initiative de coopération sur les territoires portée par des acteurs de l'ESS.

5. Vote des rapports

Le président soumet au vote chacun des différents rapports qui ont été présentés au nom du CA et discutés par les membres adhérents représentés à l'AG.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité

- **le rapport d'activité présenté par le secrétaire général**
- **le rapport financier présenté par le trésorier**
- **l'affectation du résultat présentée par le trésorier**
- **le rapport moral et d'orientation présenté par le président.**

6. Montant des cotisations annuelles 2014

Au nom du CA, le trésorier Christian Brun propose à l'AG de maintenir le montant des cotisations qui est déterminé en fonction du nombre ETP de salariés de l'entreprise :

0 à 2 ETP	30,00 €	
3 à 10 ETP	60,00 €	
11 à 20 ETP	100,00 €	
21 à 50 ETP	200,00 €	ETP : équivalent temps plein
51 ETP et +	400,00 €	

L'AG adopte à l'unanimité le maintien du barème des cotisations annuelles en 2014.

7. Ratification des cooptations d'administrateurs

Le président rappelle l'article 8.2 des statuts : « En cas de vacance d'un poste d'administrateur suite notamment au décès, à la démission ou à la révocation par son organisation délégataire de l'un de ses membres, le conseil d'administration peut coopter, sur proposition du collège statutaire concerné, un administrateur qui, dans ce cas, assurera la durée restant à courir du mandat de l'administrateur remplacé. Cette nomination est soumise à la ratification par l'assemblée générale ordinaire...»

Le conseil d'administration soumet à l'AG les nominations suivantes :

Collège 1 – Secteur mutualiste : Bernard Zaneboni, MGEN

Collège 3 – Secteur emploi, formation... : Bernard Jaussaud, Comité d'expansion Drac Buëch Durance

A l'unanimité, l'AG ratifie les nominations au CA de Bernard Zaneboni et de Bernard Jaussaud.

8. Election des membres de la commission de contrôle des comptes

Le président rappelle l'article 10 des statuts : « La gestion des comptes de l'association est contrôlée par une commission de contrôle des comptes composée d'au moins deux membres issus de collèges différents et élus chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire par les membres de l'assemblée générale parmi eux. Ils ne peuvent être investis d'aucune autre fonction. »

Les sortants sont Jean-Claude Bontron (Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras) et Michel Blando (Mutuelle de France 04-05). Ils sont volontaires pour poursuivre leur fonction.

A l'unanimité, l'AG reconduit Jean-Claude Bontron et Michel Blando à la commission de contrôle des comptes.

L'ordre du jour étant épuisé, le président propose aux invités de s'exprimer.

Stéphan Jules, directeur territorial de Pôle emploi 04-05, puis Claudine Brutinel, directrice de Mission Jeunes 05, font part de leur intérêt pour l'ESS et de leur souhait de collaboration notamment dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir.

La séance est levée à 19h10.

Le président,

Yves GIMBERT

Le secrétaire général,

Hugues GUILLORY